

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A LA BOURSE PUERICULTURE

# Dimanche 30 Mars 2025

# Salle des fêtes de TAUXINGY ST BAULD, rue du stade, 37310 TAUXIGNY SAINT BAULD

Je soussigné(e), personne physique :

NOM :…………………………………………………………..Prénom : …………………………………………………………………

Né(e) le : ………………………………………………… à ……………………………………………….Dept : …….……….

Adresse :……………………………………………………………………………………………………………………………………...

CP : ……………………………Ville : ………………………………………………Tél : ….…/….…/….…/….…/………

E-mail : ………………………………………………………………………………………………..

Titulaire de la pièce d’identité n° :………………………….………Délivrée le ……………………à ……………………..….

Numéro immatriculation véhicule : …………………………………………………………………………………………………

Souhaite :

* Une table de 1.20m pour 5€, Nombre ……
* Deux tables de 1.20m pour 8€, Nombre ……

Déclare sur l’honneur :

* Accepter et respecter le règlement de la bourse puériculture
* Ne pas être commerçant(e)
* Ne vendre que des objets personnels (Article M310-2 du Code du Commerce)
* Ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l’année civile. (Article R321-89 du Code Pénal)

Fait à …………………………………….le

Signature :

Ci-joint le règlement de ……………€ pour l’emplacement de …………. (nombre de tables).

REGLEMENT DE LA BOURSE PUERICULTURE

L’association des parents d’élèves de Tauxigny Saint Bauld organise le Dimanche 30 Mars 2025 de 9h à 14h, sa bourse puériculture à la salle des fêtes, rue du stade à TAUXIGNY SAINT BAULD 37310.

Cette manifestation est ouverte à tous, consacrée à la vente d’objets de puériculture, jouets, jeux, vêtements et livres.

L’organisateur décline toute responsabilité en cas d’accident occasionné par les objets exposés, ceux-ci sont sous la responsabilité de leur propriétaire. De même l’organisateur ne peut être tenu responsable des détériorations ou vols commis pendant cette manifestation.

L’exposant s’engage à laisser son emplacement propre.

EMPLACEMENTS ET TARIFS DE RESERVATION

Chaque emplacement proposé est situé à l’intérieur de la salle et constitué de table d’une longueur de 1.20mx0.70m au tarif de 5€ l’unité, les deux tables seront au prix de 8€. Des chaises pourront être mises à disposition par l’organisateur.

Dans un souci d’espace pour tous, les tables personnelles, autres supports et portants ne sont pas autorisés.

Le placement est fixé par l’association suivant les réservations.

LES RESERVATIONS

Le formulaire est à compléter et accompagné du règlement (chèque ou espèce) du montant correspondant au nombre de tables désirées à l’ordre de l’AP2G, vous pouvez :

* L’envoyer sur l’adresse mail suivante **asso.ap2g.gmail.com** ou
* le déposer dans la boite aux lettres de l’AP2G, située à la Mairie, Place de la Mairie, 37310 TAUXIGNY SAINT BAULD,

Réservation, au plus tard le 29 Mars 2025.

Les réservations seront effectives à réception du règlement, nous vous enverrons un mail de confirmation.

LE DIMANCHE 30 MARS 2025

Ouverture de la salle des fêtes, rue du stade, 37310 TAUXIGNY SAINT BAULD dès 7h00 pour les exposants, vous trouverez sur place un café offert à votre arrivée.

Des viennoiseries seront proposées à la vente dans la matinée.

Ouverture de la bourse dès 9h et fermeture à 14h pour le public.

Aucun départ d’exposants ne pourra s’effectuer avant 14h.